INFOSICTOM

DÉCEMBRE 2021

Trier c'est bien, prévenir c'est mieux !

Aujourd'hui, chaque habitant du Haut-Béarn produit plus de 500 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle.
La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, **car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

1. Le compostage

Le saviez-vous ? *50% de nos ordures ménagères résiduelles (bac à capot vert) est composé de déchets biodégradables.*
Pour remédier à cela le Sictom et Valor Béarn proposent des ateliers "Jardin zéro déchet" où vous apprendrez toutes les techniques du compostage, mais aussi du jardinage au naturel. A l'issue de l'atelier un composteur vous sera remis gratuitement. Renseignements et inscriptions au 05 59 39 55 10.

2. L'allongement de la durée de vie des produits : réemploi, réparation, don...

Avant de jeter un objet, je me demande s'il est réutilisable ou réparable. J'opte pour le don, la réparation ou le troc en me tournant vers les acteurs du territoire. Bref, j'allonge sa durée de vie !

3. La lutte contre le gaspillage alimentaire

Le saviez-vous ? *Le gaspillage alimentaire c'est 20 kg de nourriture (dont 7 kg encore emballés) qui sont jetés par personne et par an. Ce qui représente une perte de 400 € par an pour une famille de 4 personnes !*

Pour réduire mon gaspillage alimentaire, je prépare ma liste de courses, je fais attention aux dates de péremptions, je cuisine les justes doses tout comme les restes.

4. La consommation responsable

Consommer responsable, c'est aussi penser à prendre mes cabas et contenants, éviter les produits sur emballés, et favoriser le vrac et le local.

Que faire si mon bac jaune est refusé à la collecte ?

En cas de refus de collecte, n'hésitez pas à contacter le Sictom au 05 59 39 55 10, pour comprendre la raison du refus.

Un ambassadeur du tri et de la prévention des déchets viendra à votre rencontre pour vous accompagner dans votre geste de tri. Les ambassadeurs du tri ont pour mission d'améliorer la qualité du tri sur la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Avant le passage des camions de collecte (ou suite aux signalements des agents de collecte) les ambassadeurs du tri contrôlent les bacs de tri pour identifier les erreurs éventuelles.

Les ambassadeurs font ensuite du porte-à-porte aux foyers où il y a erreurs de tri pour les sensibiliser sur les bons gestes à adopter.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Carine et Sébastien, ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets au Sictom de la CCHB

"Les erreurs de tri les plus fréquentes sont les papiers d'hygiène : essuie-tout, mouchoirs en papier, lingettes..., les textiles : vêtements, chaussures..., les restes alimentaires et les objets en plastique : jouets, brosse à dents..."

Sictom de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Pôle technique intercommunal
Rue du Pic d'Ayous - 64400 Oloron Sainte-Marie
Tél. 05 59 39 55 10 - **www.sictom-hautbearn.com**

hautbearn.fr